

GUIDE PRODUCTEUR BIEN SIGNER ELECTRONIQUEMENT MON CONTRAT



EDF Obligation d'Achat (EDF OA) a mis en place, avec son partenaire Luxtrust, un portail pour la signature électronique ⁽¹⁾ des documents contractuels relatifs aux Obligations d'Achat.

Ce portail vise à simplifier et moderniser nos échanges tout en sécurisant les procédures administratives.

Vous avez reçu une invitation à signer

Pour accéder au document, il vous suffira de cliquer sur le bouton présent dans l'email reçu :

Accéder à mon contrat

Votre première connexion en suivant le lien



Sur le portail de signature électronique, saisissez un mot de passe et confirmez-le.



(1) La signature électronique est un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache (Code Civil – article 1367). Elle présente la même valeur probante qu'une signature manuscrite originale. L'utilisation du portail permet de répondre aux exigences du contexte règlementaire de la signature électronique tel que défini par le règlement Européen (eIDAS) du 23 juillet 2014 (applicable depuis le 1er juillet 2016).

Puis cliquez sur l'onglet « Accueil »



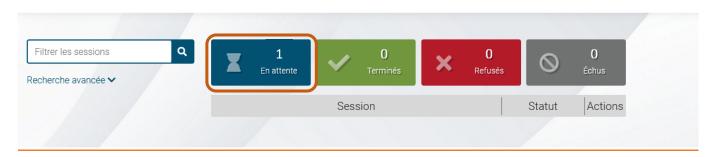
Vous pouvez également vous rendre directement sur le portail de signature électronique par le lien suivant : https://saygo-edf.luxtrust.com/login?tenantName=OA



A votre première connexion sur le portail de signature électronique, **cliquez sur le bouton « Nouvel utilisateur »** afin de créer votre accès à cette plateforme de signatures certifiées.

Pour une connexion optimale, nous vous conseillons l'utilisation des navigateurs Internet Chrome ou Firefox.

Sélectionnez le document à signer



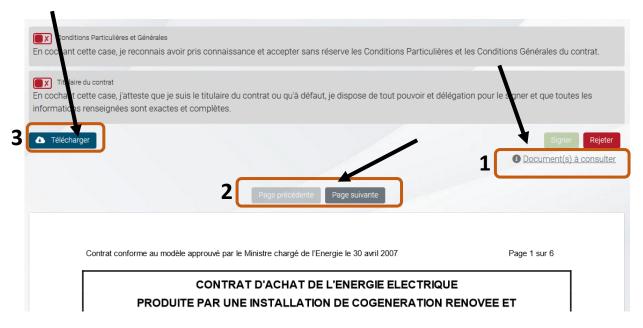


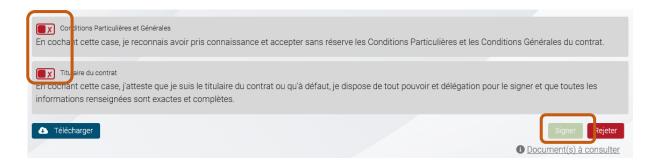
Cliquer sur le numéro de contrat pour accéder au document à signer

Relisez le document à signer et ses éventuelles annexes

Avant de signer, prenez le soin de relire l'ensemble des documents présentés : document(s) en annexe (voir flèche 1) et document à signer (voir flèche 2).

Vous avez la possibilité de télécharger un exemplaire du document que vous allez signer en cliquant sur le bouton « Télécharger » (voir flèche 3)

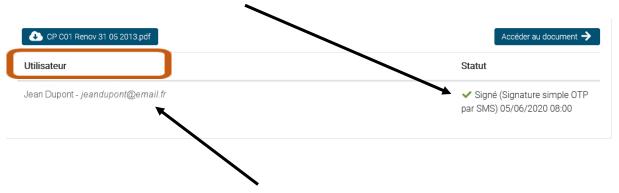




Pour confirmer votre signature, vous devrez renseigner le code SMS reçu.

Contrôlez que votre document est bien signé

Une fois le document signé, retrouvez le détail de la signature dans la zone statut.



Vous recevrez ensuite un email de confirmation. Si vous le souhaitez, vous pouvez télécharger une copie du document que vous venez de signer en cliquant sur le bouton de téléchargement.

Signature du document par EDF Obligation d'Achat

Une fois le document signé par EDF Obligation d'Achat, vous serez invité par email à récupérer un exemplaire de ce document signé.

Par exemple, s'il s'agit d'un contrat, il vous suffira de cliquer sur le bouton d'accès suivant présent dans l'email :

Télécharger mon contrat

Bon à savoir : si après téléchargement de votre document signé, vous ne visualisez pas les signatures, pensez à utiliser la dernière version gratuite d'Acrobat Reader : https://get.adobe.com/fr/reader/

Vous disposez de 30 jours pour récupérer le document signé électroniquement. Passé ce délai, votre document sera disponible sur votre espace producteur.